

Et si on faisait
un tour au marché ?
à lire p. 5



SOMMAIRE

p.11 à 14

Notre dossier

Gros plan sur le budget 2010 de la commune :

VERTUEUX -des finances saines, pas d'augmentation des taux des taxes locales- et DYNAMIQUE : les investissements repartent.

Actualités

p. 4

- La Turbie accueille 50 tour-opérateurs et journalistes du monde entier
- Les moutons « tondeuses » !
- Nouveau restaurant : à La Bulle le jeudi, c'est sushi !

Au coeur de la ville

p. 5

- Et si on faisait un tour au marché !
Rencontre avec les commerçants forains, un jeudi matin

Du côté de l'Agglo

p. 6

- Nouveau PLH de la CARF : 150 logements à produire à La Turbie d'ici 2016

Urbanisme et aménagement

p. 7

- Détras : un projet qui mobilise

Une équipe à votre service

p. 8

- Des équipes municipales très mobilisées par un hiver neigeux

Travaux

p. 9

- Au 633 du Chemin du Serrier N° 13
- Aux Révoires
- Réfection des réseaux des villas du CNET
- Projet de parking : démolition du garage National à l'automne

Jeunesse

p. 10

- Prix du Jeune Citoyen : le concours 2010 est lancé
- Jonathan Machado, nouveau président de l'AJT
- Les brèves

Les échos du préau

p. 15

- Une classe supplémentaire pour la rentrée 2011
- Chahut à la cantine sanctionné
- Les brèves

Six mois dans le rétro

p. 16 à 19

Retour en images sur les événements du village depuis les fêtes de fin d'année
Souvenirs, souvenirs ...

Etat civil

p. 20

- Hommage à Bernard Verrando
- Victoria Ferraro : notre doyenne !
- Chiens dangereux : les nouvelles mesures
- Naissances, mariages et décès

Solidarité

p. 21

- CUI : la mairie embauche
- Le CCAS fête les Mères
- Les Turbiasques solidaires d'Haïti

Environnement

p. 21

- Jardins et senteurs au jardin
- Stop aux dépôts sauvages
- Ordures ménagères : on enterre !

Sports et loisirs

p. 22

- Une pelouse toute neuve pour le stade
- La saison de l'ASCT Tir
- L'ASCT Boules pleine d'ambition
- Mauricette Barbieri, médaillée d'argent !
- Sandie Abellan, Championne de France de Taekwondo

Culture et patrimoine

p. 23

- Lieux secrets : La « barma du coucou »
- Eglise : 300 000 € de travaux intérieurs

La der

p. 24

- L'agenda des manifestations
- Zoom sur : les randonnées nocturnes
- Les numéros utiles & médecins de garde

La Turbie INFOS

Magazine de la Ville de La Turbie édité par la Commission de la Communication
Mairie - Avenue de la Victoire - 06320 La Turbie
Email : info@ville-la-turbie.fr - Internet : www.ville-la-turbie.fr

Directeur de la publication :

Nicolas BASSANI

Membre honoraire et fondateur :

Gilles BIANCHERI

Comité de rédaction :

Arlette ZAMBONI Brigitte TAPIERO

Henri LANTERI Philippe MATZ

Maurice PLEBANI

Rédacteur en chef :

Marie-Evelyne COLONNA

Maquette et photographies :

Nadège BERRO

Impression :

Imprimerie CROUZET

34, boulevard de l'Oli - 06340 La Trinité

Tirage :

1600 exemplaires

Crédit photos :

Microsoft, Fotolia et associations Turbiasques

Dans un souci de respect de la nature, nous avons choisi un imprimeur labellisé "Imprim'Vert" qui s'engage à réduire les impacts environnementaux liés à son activité.





Le mot du Maire

Chers Turbiasques,

La bonne gestion des deniers publics est une tâche essentielle d'une équipe municipale. Elle demande un effort constant.

Mon équipe et moi-même veillons, au quotidien, à mener une politique équilibrée avec des finances saines, dans le respect de deux principes fondamentaux.

Le premier : le recours à l'endettement, indispensable, doit être limité au strict nécessaire et dans le cadre d'un budget équilibré. Il nous apparaît inconcevable de reporter sur les générations futures le poids d'un endettement excessif engagé aujourd'hui pour des dépenses non maîtrisées.

Le second : le recours à l'impôt, également indispensable, doit être mesuré pour être acceptable. Nous veillons donc à limiter la pression fiscale.

C'est dans le respect de ces principes que notre commission Finances a élaboré le budget primitif 2010 de la commune. Le conseil municipal l'a approuvé et La Turbie Info vous invite à le découvrir, en dossier central.

Vous y apprendrez notamment que la commune va réaliser d'importants investissements cette année, que ses finances restent saines et que **les taux des impôts locaux n'augmentent pas cette année**, tout en restant

parmi les plus bas du département.

Autre grand sujet qui concerne la vie quotidienne des Turbiasques : le logement.

Nous faisons des efforts continus dans ce sens. La Communauté de la Riviera Française nous y incite dans le cadre de son nouveau programme local de l'habitat et nous apporte les moyens financiers correspondant à la programmation arrêtée en conseil municipal. Il s'agit notamment d'aider les jeunes Turbiasques qui souhaitent vivre et fonder une famille au pays. Nous travaillons à la réalisation d'un nouveau quartier qui offrira un habitat de qualité et diversifié, ainsi que des services publics. Déjà, anticipant une augmentation des effectifs de nos écoles, j'ai proposé au dernier conseil municipal la création d'une classe supplémentaire.

Le budget, le logement, les enfants... autant de sujets que les femmes et mères gèrent aussi au quotidien. Un jour par an, la Nation fête leurs mérites.

A l'approche de cette date, qu'il me soit permis de souhaiter à chaque maman turbiasque, une très belle et heureuse fête.

Nicolas Bassani

Le coup de chapeau de la rédaction à...

L'école de handball de la Turbie *en bronze* !

La Fédération Française de Handball a décerné le Label Bronze pour la saison 2009-2010 à l'école du club de l'ASCT Handball, le troisième consécutif.

Ce label national distingue, parmi les 2400 clubs français, ceux qui travaillent à fidéliser les enfants de moins de 12 ans à la pratique de ce sport. Les récompenses (du Label simple au Label Or) sont décernées sur des critères de quantité (nombre de licenciés) et de qualité : qualité technique de l'encadrement, des équipements spécifiques, qualité de la formation et des projets pédagogiques incluant l'apprentissage des vertus de la citoyenneté : « Ecole de Handball, école de la vie ».

« L'école accueille une trentaine d'enfants -dont une douzaine de filles- répartis entre les 5-10 ans et les 10-12 ans. Les infrastructures

ne nous permettent pas d'aller plus haut : nous n'avons pas de gymnase », explique Amir Hamada, l'entraîneur, cadre technique du Comité Départemental de Handball.

L'école fait partie des clubs satellites du club Monégasque vers lequel sont naturellement dirigés, après 12 ans, les plus passionnés des jeunes handballeurs turbiasques.

Au handball, le classement commence à partir de 14 ans. Donc, au club de La Turbie, il s'agit surtout d'initiation : courir, sauter, lancer... Le plaisir du jeu aide à développer force, vitesse, agilité et confiance en soi, en même temps que le respect de la discipline collective et de l'adversaire.

Autant de qualités mises en application dans les deux à trois compétitions organisées chaque mois et qui se terminent toujours par un grand goûter collectif.



Le 27 février dernier, Eric Perodeau, Président ASM Handball, Mme Hélène Grouselle -Adjointe aux Sports et à la Jeunesse-, Thierry Scurglio -Président de l'ASCT-, ont remis le Label Bronze à Ralph Mengue -Président de l'ASCT Handball-, dans la salle polyvalente qui accueille l'école chaque mardi et jeudi, de 16h30 à 18h.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

La Turbie accueille 50 tour-opérateurs et journalistes du monde entier

Du 27 au 31 mars, quelque 850 tours opérateurs internationaux se sont retrouvés à Nice, venus chercher à l'occasion du congrès « Rendez-vous en France » des idées de produits pour leurs clients, voyageurs de tous pays. Le 28 mars, La Turbie a eu le plaisir et le privilège d'accueillir une cinquantaine de ces participants, dont 13 journalistes spécialisés dans le tourisme. Au programme⁽¹⁾ : visite du village, du Trophée et déjeuner à l'Hostellerie Jérôme.

« Ils ont été très intéressés par le Trophée et charmés par le caractère authentique de notre village, se réjouit Hélène Grouselle, élue en charge du Tourisme. Ils ont été magistralement accueillis à l'hostellerie Jérôme. »

Nul doute que cette journée découverte du patrimoine culturel et gastronomique de La Turbie saura produire à moyen terme des retombées pour le tourisme turbiasque et par conséquence pour l'économie locale. Cette opération s'inscrivait dans la politique touristique voulue par la municipalité et dans les missions de promotion du village menée toute l'année par le Point Informations Tourisme.

(1) Programme du pré-tour organisé par le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur en partenariat avec la Commune de La Turbie et le Centre des Monuments Nationaux



Les participants ont eu le privilège d'une visite guidée du Trophée conduite par Jean-Christophe Simon, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage du Centre des Monuments Nationaux



PROTECTION DE LA NATURE

Les moutons tondeuses !

De mémoire de Turbiasque, on n'avait plus assisté à une transhumance depuis bien longtemps !

Près de 40 élèves de CP et CP/CE1 de La Turbie ont eu la chance de participer à cet événement exceptionnel et éducatif. Ils ont aidé Serge Alarcon, berger, à amener le petit troupeau de moutons qui a débroussaillé le terrain de la piscine, vers sa nouvelle destination sous le terrain de boules de la Place de la Crémaillère. Herbe fraîche à volonté !

Avec cette méthode de débroussaillage naturelle et originale, la mairie a fait le choix de respecter la biodiversité et la fragilité des sites.

Rappelons que Serge a également mis trois ânes de Provence -dont un ânon- en pâturage sur l'emplacement de la future caserne des pompiers, route de Beausoleil.

Un spectacle à la fois simple et poétique à voir jusqu'au mois de juin.

A LA BULLE

Le jeudi, c'est sushi !

Sara Sainton est suédoise née en Corée. Venue en France apprendre le français, elle y a rencontré un Français...

Dix ans, un mariage et trois enfants plus tard, la voici restauratrice à La Turbie.

Le 15 janvier 2010, dans les ex locaux du restaurant Hélène, elle a ouvert « La Bulle » : 18 couverts, une « carte d'inspiration Asie » avec, chaque jeudi, un menu spécial autour des sushi, à déguster sur place ou à emporter.

A l'origine de cette initiative, une envie -travailler, après neuf ans passés à s'occuper de ses trois enfants- et une rencontre : alors qu'elle travaille dans un fast-food à Roquebrune-Cap-Martin, elle remarque les talents de la cuisinière, Myrna, originaire des Philippines. Quand l'opportunité de reprendre le petit restaurant de la place Détras se présente, c'est tout naturellement qu'elle débauche Myrna.



A La Bulle, la Philippine règne sur la cuisine, Sara sur la salle et sur les comptes... « Je fais les desserts aussi parfois ».

Et puis elle a refait la décoration de la salle, ambiance zen et contemporaine. Elle y expose depuis l'ouverture des œuvres d'une artiste suédoise. D'autres artistes seront exposés, à tour de rôle.



21 JUIN 2010

Faites de la musique !

Vous faites de la musique en groupe et rêvez de vous produire en public ?

La fête de la musique est pour vous ! Faites-vous connaître auprès du Point Informations Tourisme qui recherche des artistes pour animer le podium installé Place Neuve et fêter le solstice d'été.

Renseignements : 04 93 41 21 15



COMMERCES

Et si on faisait un tour au marché ?

Le marché du jeudi de notre village a vécu ses premiers échanges sur la Place Neuve. Mais le stationnement des véhicules et la rentrée des écoles étant incompatibles avec les règles de sécurité, les commerçants ambulants sont dorénavant installés Place Théodore de Banville. Ce marché, situé sur l'artère principale, dynamise le centre-ville et ne manque pas d'évoquer, par ses couleurs et sa structure, l'animation des marchés de Provence !

Côté jardins : en direct des producteurs



Gemma Pratico, habitante de Breil mais originaire de Bévéra (Italie), vend fruits et légumes ainsi que ses conserves de tomates séchées et champignons à l'huile. « *Et la production de mon père, resté en Italie, qui fait de l'huile, des olives (à Dolceacqua) et de la tapenade sans anchois ni câpre –le caviar du pauvre !* » sourit-elle.

Le grand étal de **Chantal et Dominique Bagnoto**, producteurs à Saint Martin du Var (œufs, huile d'olive, olives, légumes de saison, aillettes) paraît plutôt bien achalandé. Le rapport qualité/prix semble attirer notamment les restaurateurs de La Turbie et des environs. « *Je ne suis pas labellisé bio, précise Dominique, mais je ne traite pas et je pratique la lutte intégrée. Pour compléter mon offre, j'essaie de choisir des producteurs qui agissent de même.* »



Didier vient du Cannet pour vendre fromages et charcuteries artisanaux produits en Pays basque. « *Je fais partie de l'association Slow Food qui promeut le retour du goût et la biodiversité. Avec mon fromage, vous avez la bouche pleine de saveurs, du plaisir, et vous n'éprouvez pas le besoin d'en manger beaucoup. Essayez !* »



Gilbert Daviot, apiculteur, propose divers produits à base de miel et surtout le miel et le pollen de ses abeilles, actuellement en hivernage à Roquefort-les-Pins. « *Je vais bientôt les remonter à Entraunes et au col de Vence, pour l'été.* »



Côté fringues : mode sympa à petits prix



En ce mois de mars, le stand de **Sylvie Sicot** a déjà un air d'été avec ses vêtements très balnéaires pour femmes, en voile de coton, qu'elle fait fabriquer en Thaïlande. Esprit vintage et ethnique, façon liberty, « *très à la mode cette année !* ». Vêtements et accessoires à prix doux.



Au milieu de ses modèles de prêt-à-porter féminin (marques : Atomic, Jus d'Orange, Lulu H...), **M. Amselem** est un fidèle : « *Je viens depuis 18 ans !* »



Laury, c'est la petite jeune femme de Lolo Lingerie : prêt-à-porter pour jeunes femmes et sous-vêtements « *lingerie tendance, raffinée, des modèles de l'année, assure-t-elle, et à petits prix !* »



« *C'est très agréable de vendre des chapeaux ! Tenez !* ». **Christian Perrau et Marie Personne**, arrivés du Maine et Loire depuis novembre dernier, font leur première saison azuréenne et proposent chapeaux en feutre et casquettes en laine l'hiver, chapeaux de paille et casquettes en toile l'été.

Et pour l'apéro...

En fin de matinée, un groupe se reforme sans fin devant le four à bois de Gilles, jusqu'à ce que le Niçois, fidèle à La Turbie depuis 17 ans, ait enfourné, fait dorer et servi sa dernière plaque de socca !

Les amateurs sont nombreux, la socca excellente et conviviale. « *La socca, confie Gilles : farine de pois chiche, eau, huile d'olive, sel, 3 à 4 mn de cuisson... et, ce qui fait toute la différence : le tour de main !* »



POLITIQUE DU LOGEMENT

Produire 25 logements par an

▲ L'Amendola : 24 appartements dont la belle qualité témoigne du soin apporté désormais à la production de logements sociaux.

DENISE GELSO,

« Aller dans le sens du vent »

L'élue résume avec vigueur et rigueur la situation.

« Il faut que vous sachiez que le PLH continuera à exister, quelle que soit la forme d'intercommunalité. Il répond à la loi ! Il nous est imposé. Alors, nous, élus de terrain, essayons de faire au mieux avec. Car, ce que nous ne faisons pas, le préfet a le pouvoir de nous l'imposer d'office. Mieux vaut aller dans le sens du vent. C'est ce que nous faisons à Détras. »

La Communauté de la Riviera Française a élaboré son programme local de l'habitat (PLH) pour 2010-2016. Il fixe à 2 500 le nombre de logements à réaliser sur son territoire pour cette période -soit 417 logements à produire chaque année. Un tiers de cette production devra être constituée de logements locatifs sociaux (voir détail).

« Cet objectif global repose sur l'hypothèse d'une croissance démographique de 0,60 % par an pour la période concernée⁽¹⁾ », a expliqué Pierre Brossard, le représentant de la Carf, lors de la réunion publique d'information organisée à La Turbie en avril dernier.

FUSION CARF – CUNCA

Reportée

La fusion des territoires de la Communauté de la Riviera Française et de la Communauté urbaine de Nice Côte d'Azur (CUNCA) était prévue au 1^{er} janvier 2010. Elle est reportée. Sine die...

Le tribunal administratif de Nice vient de rendre ses conclusions sur les requêtes présentées par la commune de Beausoleil contre les délibérations du conseil communautaire et les arrêtés préfectoraux : celles-ci sont toutes rejetées, soit après désistement des requérants soit parce qu'il n'y a pas lieu de statuer sur ces requêtes.

Pour autant, ces turbulences juridiques ont tout de même entraîné six mois de retard dans le processus d'intégration engagé l'année dernière et, même si, d'un point de vue administratif tout est à nouveau en ordre de marche pour une intégration au 1^{er} janvier 2011, nul ne peut dire aujourd'hui si la concrétisation va en être possible.

Le nouveau PLH
(Programme local de l'habitat)
de la CARF fixe à 150 le nombre
de logements à produire
à La Turbie d'ici 2016.
42 seront des logements
destinés aux jeunes actifs.

Le document, qui détaille les objectifs par commune, prévoit pour La Turbie **une production totale sur 6 ans de 150 logements, dont 42 locatifs sociaux.**

Avant d'entrer en application, le PLH doit recueillir l'avis favorable de chacune des communes de la CARF. Le conseil municipal de La Turbie a donné son avis favorable le 3 mars dernier.

La Turbie, bon élève

Ce document fait suite au premier PLH de la CARF : conçu pour la période 2005-2009, il prévoyait une production annuelle de 465 logements dont 182 logements sociaux. Ces objectifs n'ont pas été atteints et des communes ont été condamnées par le Préfet à payer une pénalité majorée.

La Turbie en revanche, fait figure de bon élève, pour avoir réalisé les 24 logements sociaux de l'Amendola, avoir permis la production de logements vendus à prix maîtrisé (opération L'Olivier -lire notre précédent numéro) et avoir inscrit dans son plan local de l'urbanisme une zone à urbaniser (AU), située au cœur de ville et sur laquelle elle étudie la réalisation de 130 logements (Détras).

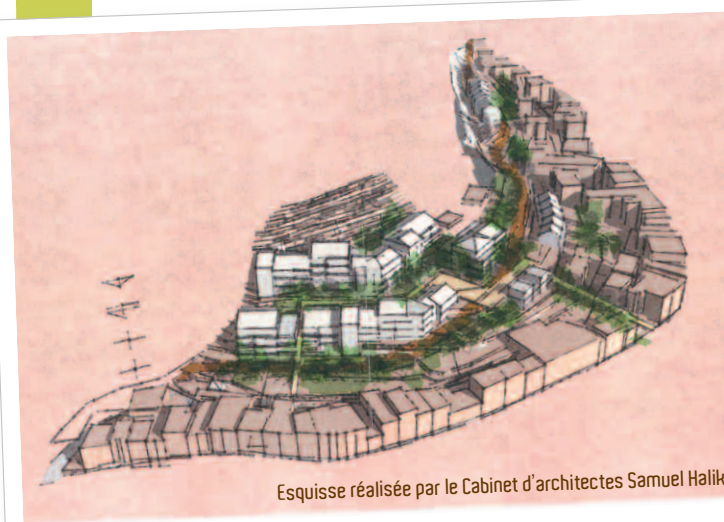
1 - Avec un solde naturel négatif de -0,40% et un apport migratoire de 1%.

PLH DE LA CARF EN 2010-2016

2500 logements à produire

Objectif annuel : 417 logements, dont :

- 182 logements locatifs sociaux.
- 137 à construire,
- 45 proviendront d'opérations d'acquisition-amélioration publiques ou bien de réhabilitations privées aidées par l'Anah (agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).
- 35 à 45 logements proposés à la vente à un coût maîtrisé et destinés à la population active locale, pour résidence principale
- 130 à 140 logements seront vendus dans le secteur libre par des promoteurs.
- Pour la centaine restant : opération de résorption des logements vacants.



Esquisse réalisée par le Cabinet d'architectes Samuel Halik

DETRAS

Un projet qui mobilise

Le projet de création de 130 logements sur le secteur Détras a été au cœur des discussions sur le PLH

Comment le flux de voitures venu de ce quartier va-t-il s'intégrer dans la circulation déjà problématique aux heures de pointe ? »

« Qui va venir habiter ces logements ? »

A l'occasion de la réunion publique de présentation du PLH de la Carf, les questions de l'assemblée, réunie dans une salle des mariages comble, ont porté essentiellement sur le projet de création d'un nouveau quartier à Détras.

Un quartier piétonnier en lien avec le vieux village

La commune, en partenariat avec la CARF et l'EPF-PACA (Etablissement public foncier), envisage de créer là 130 logements, des parkings en sous-sol, une place, des activités en rez-de-chaussée et un équipement public (type crèche).

« Il s'agit de créer, au nord de l'artère principale de La Turbie, une greffe urbaine, un

pendant au vieux village. Le quartier sera piétonnier, les riverains arriveront en voiture directement dans leurs parkings en sous-sol. », précise Nicolas Bassani, maire.

Le projet est lancé. L'inscription au PLU de ce secteur en zone à urbaniser (AU) a eu pour première conséquence directe de rendre constructibles des terrains qui jusqu'alors n'étaient que des planches cultivables.

Les acquisitions des terrains par l'EPF ont commencé, dans le cadre d'une convention tripartite avec la CARF et la commune. Un plan masse est réalisé. Il situe l'implantation des bâtiments à construire dans le bas de la zone —une contrainte donnée par l'architecte des bâtiments de France. Et prévoit la création d'une route limitrophe aux habitations existantes.

A destination des Turbiasques

Cette voie de 5 mètres de large et 2 mètres de trottoir, entre l'avenue de la Victoire et la route du Mont Agel, permettra de désen-

claver le site Détras et offrira aux maisons existantes la possibilité d'un accès par l'arrière.

En raison de la proximité immédiate du Trophée, l'architecture sera particulièrement soignée, mêlant de petits immeubles collectifs (R+2 à R+3) et des maisons de ville groupées.

La première pierre pourrait être posée en 2013.

Les Turbiasques consultés à l'automne

Dès l'automne, les Turbiasques seront invités à découvrir les 3 ou 4 projets qui leur seront proposés par autant d'équipes composées de promoteurs, constructeurs et sociétés de logements sociaux.

La mairie décidera ensuite, à l'issue d'une longue période d'information des habitants, le parti à retenir, tant du point de vue de l'architecture que du point de vue de la faisabilité financière.

INTERROGATIONS ET CRAINTES

Les réponses

Synthèse des nombreuses questions posées concernant le projet Detras et des réponses données.

Qui va habiter ce quartier ?

Nicolas Bassani : Les deux tiers au moins des logements produits seront à destination des Turbiasques ayant des revenus bas et moyens : un tiers sera composé de logements locatifs sociaux ; un second tiers de logements vendus aux Turbiasques à prix maîtrisé, comme dans l'opération de l'Olivier. Le dernier tiers proposera des logements en vente libre.

Les logements sociaux ne vont-ils pas accueillir un flux massif de population venue d'autres communes ?

Arlette Zamboni : Nous allons produire un petit nombre de logements sociaux. Et j'ai déjà 40 demandes émanant de familles turbiasques à la recherche d'un logement, alors même qu'il est notoire que nous n'avons pas d'offre.

130 logements, à raison de 2,5 voitures par logement en moyenne... Comment feront-elles pour intégrer le flux de la circulation sur l'avenue de la Victoire ?

EPF PACA : Elles le feront sans problème. L'apport supplémentaire de ces logements est infime par rapport aux dix mille voitures qui empruntent chaque jour l'avenue de la Victoire.

Pourquoi faire un quartier s'il ne s'agit que d'augmenter la fonction de cité dortoir de notre ville ? Il faut penser aussi au développement économique et à la création d'équipements publics.

Nicolas Bassani : Nous veillerons à ce qu'il y ait des activités et des équipements publics en rez-de-chaussée des immeubles.





Services techniques et policiers municipaux travaillent régulièrement en partenariat, au service des Turbiasques. Tel fut le cas lors des épisodes neigeux de cet hiver.

HIVER NEIGEUX

Des équipes municipales très mobilisées

L'hiver aura été froid, long et neigeux. A deux reprises, La Turbie s'est parée de blanc avec, pour le second épisode, en février, de sérieuses difficultés de circulation. Les plus motivés des agents techniques, œuvrant en partenariat avec les policiers municipaux, ont travaillé avec un grand dévouement pour tenter de faciliter la vie et les déplacements des Turbiasques.

4,5 tonnes de sel sur les trottoirs et chemins communaux

« Lors de l'épisode de décembre, la neige a commencé à tomber à partir de 23h00, se rappelle Germain Villegas, responsable des équipes techniques. L'équipe de nuit a été appelée dès minuit. Nous étions quatre et nous avons travaillé jusqu'à 10h00 du matin à déneiger et saler en priorité les chemins communaux des quartiers pentus –chemins du Gayan, des Révoires– ainsi que les trottoirs de la ville pour faciliter l'accès aux commerces. Une autre équipe technique de quatre personnes a pris le relais, l'après-midi. Le lendemain, il a fallu resaler : dans la nuit, l'humidité persistante s'était transformée en glace. On a passé 4,5 tonnes de sel sur les trottoirs et chemins communaux ! »

« Le 11 février, il est tombé 20 à 30 cm de neige entre 11h30 à 19h00,

raconte un policier⁽¹⁾ alors en service. Le maire, qui coordonnait les services municipaux, nous a mobilisés. Avec des pelles, nous avons participé au déneigement. Entre midi et 16h00, intervenant en accord avec la police nationale avec laquelle nous nous sommes partagé les tâches, nous avons assisté une cinquantaine de véhicules en difficulté –automobiles et camions– notamment à la sortie de l'autoroute, carrefour de Laghet et Sainte Catherine : les véhicules se mettaient en travers de la pente, sans pouvoir redémarrer et bloquaient la circulation. »

Grande solidarité des Services Publics

L'occasion de prodiguer quelques règles de sécurité et de conduite sur neige : « Rouler en ayant enclenché une vitesse supérieure à celle utilisée habituellement, oublier la pédale de frein ! Lui préférer le frein moteur. »

La police municipale a également porté assistance à de jeunes adolescents bloqués dans un bus, avenue de Cap d'Ail, cette fois en venant en appui de l'action des pompiers. « Nous avons ramené les adolescents dans les locaux de la mairie, où leur rapatriement a été organisé ».

1 - Le devoir de réserve interdit de citer le nom

EN CAS DE NEIGE

Prudence, solidarité et bon sens

L'épisode neigeux était exceptionnel et les petites communes n'ont pas les moyens pour solutionner rapidement les problèmes posés par de tels événements. La municipalité de La Turbie dispose de sel, de pelles, d'une lame qui s'adapte à l'avant d'un véhicule pour le transformer en chasse-neige et d'une petite saleuse manuelle.

Les citoyens, quant à eux, ne sont pas non plus formés aux bons réflexes. « On a vu de tout, raconte ce policier municipal. De beaux élans de solidarité -tel ce jeune homme qui passait tous les matins demander

à son voisin, très âgé, s'il avait besoin de petites courses- jusqu'à des comportements irresponsables à l'extrême : vitesse excessive, entêtement à prendre la voiture sans nécessité urgente, réclamations intempestives pour que les services viennent déneiger les chemins privés... »

Or, les seules règles qui valent dans ce cas sont la solidarité et le bon sens –on ne sort pas et on ne prend pas la voiture si l'on n'y est pas obligé ni équipé pour. Et puis, on l'oublie souvent, en matière de déneigement, chaque citoyen doit balayer devant sa porte* !

Un dernier conseil : pensez à nettoyer le châssis de vos véhicules –le sel de déneigement est corrosif.

* : « La jurisprudence a reconnu au maire le pouvoir de prescrire aux riverains des voies publiques de balayer chacun au droit de soi. (...) les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons sur les trottoirs jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent répandre devant leurs habitations des produits (sel, sable, cendres ou sciures de bois). » - Extrait du LexisNexis SA 2006 - Le secrétaire de Mairie. Edition du 15/03/2006 (fasc.125-13).

RÉVOIRES

Interdiction de chantier à respecter



Les travaux d'enfouissement des réseaux progressent, malgré les intempéries. Fin mars, ils étaient arrivés au niveau du chemin du Signal.

« Plus que les intempéries, nous redoutons le comportement des riverains qui, pour éviter un petit détour de 15 minutes, bravent l'interdiction de passer par le chantier, souligne Sylvie Dorival, responsable des chantiers. Ils traversent à pied, en voiture ou à deux roues,

au risque de provoquer un accident. Un retour de godet est vite arrivé... L'encadrement du chantier est très mobilisé par ces intrusions. Or, ces travaux sont destinés à améliorer la qualité de vie et l'environnement des riverains. Cela mérite un peu de patience et de discipline. »

Les impatients doivent savoir que désormais, la police intervient et verbalise.

Le chantier sera achevé début juillet 2010.

CNET

Travaux sur le réseau d'eau potable

La mairie, en partenariat avec le SIECL (syndicat intercommunal des eaux), refait et renforce actuellement le réseau d'eau potable du site des anciennes villas du CNET.

« Sur 100 litres qui passaient, seuls 10 parvenaient à destination, explique M. Adonto, président du SIECL. Ces travaux supprimeront les problèmes de gravitation et éviteront désormais le recours aux surpresseurs nécessaires jusqu'alors pour apporter l'eau depuis le réservoir de la Fourme. »

La commune profite de ces travaux pour faire installer un fourreau qui accueillera à terme le réseau d'éclairage public et la vidéosurveillance.

Une des particularités de ce chantier : les

déblais, au lieu d'être évacués, sont concassés sur place - au niveau du parking de la piscine - puis traités en apport de terre afin de réaliser un tapis de « tout venant » sur les parkings de la Tête de Chien : le bon réflexe pour un aménagement durable !

Décidément, la Tête de Chien attire les architectes !

La consultation lancée en mars par la mairie, afin de rechercher une équipe d'architectes paysagistes pour travailler sur l'aménagement du massif a attiré plus d'une soixantaine de bureaux d'étude ! Un beau projet sortira bien de terre ? La remise des offres est fixée au 7 mai : bon courage à ceux qui en feront l'analyse !

▼ Les travaux conduits par la société Uéolia, Route de la Tête de Chien



633 DU CHEMIN DU SERRIER N° 13

Situation sécurisée au 15 juin

Les travaux de confortement du talus situé au niveau du 633 chemin du Serrier, commencent.

Rendus nécessaires par des risques imminents d'éboulement de terrain et d'affaissement de la chaussée, ils mettent en oeuvre d'importants moyens techniques : des longrines (poutres) et tirants enfoncés dans le talus, pour accrocher un filet d'acier sur lequel sera projeté du béton.

Il s'agit de constituer une véritable armure derrière laquelle le talus pourra respirer et laisser s'écouler l'eau, qui sera récupérée par une rigole créée en pied de talus.

Une glissière en métal parée de bois sera installée pour sécuriser la chaussée.

Le tout sera terminé pour la mi-juin.

GARAGE NATIONAL

Démolition à l'automne

Son locataire, gérant du Garage National, parti, la commune prépare la démolition des locaux en vue de réaliser là un parc de stationnement de 70 à 80 places.

L'emplacement étant situé dans une zone instable, à cause des sources qui parcourent son sol, **des études sont lancées ce printemps pour déterminer l'importance des travaux de confortement à réaliser au préalable.**

Parallèlement, la mairie va déposer une demande de permis d'aménager comprenant la démolition des bâtiments.

Cette procédure obligatoire -les locaux étant situés dans le champ de visibilité du Trophée des Alpes et dans un site inscrit- nécessite quelque 6 mois, délai de recours compris.

C'est donc en juillet que la mairie pourrait lancer le marché de travaux. Pour une démolition à l'automne.



▲ De g. à d. : les finalistes, Philippe Pompa, Valentin Lopez, Jonathan Machado, Benjamin Laurier, entourés du Colonel Sabéné, Nicolas Bassani, maire et Achim Herget, Président de l'Association Patriotique Turbiasque

PRIX DU JEUNE CITOYEN 2010

30 questions autour de la citoyenneté

La première édition tout juste terminée, voici le Prix du Jeune Citoyen de retour pour l'édition 2010

En janvier dernier, Achim Herget, président de l'Association patriotique turbiasque, déclarait Valentin Lopez lauréat du concours Prix du Jeune Citoyen 2009. Et le maire, Nicolas Bassani, remettait à Valentin ainsi qu'à ses camarades finalistes leurs récompenses : des chèques-cadeaux d'une valeur de 150 à 250 €.

Et puis, dès le mois de mars, Achim Herget, lançait l'édition 2010 du concours, élargissant la cible des candidats potentiels aux élèves des collèges et lycées, les 11-18 ans.

Pour renforcer encore l'implication personnelle des jeunes gens dans leur vie de citoyen et dans la connaissance de l'histoire

de leur commune, l'association a étoffé le questionnaire.

« La version 2010 comporte 30 points à développer... Et sans trop de possibilité de copier-coller depuis Internet ! Nous espérons en revanche que cela donnera l'occasion aux enfants d'échanger avec leurs parents. »

La distribution des questionnaires ayant eu lieu du 29 mars au 3 avril 2010, **les jeunes gens ont maintenant jusqu'au 30 juin pour rendre leurs copies.**

Le jury disposera alors de longues semaines pour se prononcer. La remise des prix –des chèques-cadeaux– se déroulera lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre.

AJT (ASSOCIATION DES JEUNES TURBIASQUES)

Un nouveau président et un projet

Le 18 mars 2010, l'Association des Jeunes Turbiasques s'est donné un nouveau bureau. Le président précédent n'étant plus assez disponible, c'est Jonathan Machado qui lui succède, entouré de Florian Plebani, secrétaire, et Xavier Orifici, trésorier.

L'association, qui compte 15 membres, poursuit toujours l'objectif de fédérer tous les jeunes de La Turbie (cotisation annuelle : 30 €).

Dans l'attente de l'attribution d'un local d'ici la fin de l'année –à l'automne, la commune devrait leur confier le Point Lecture (Espace Jean Favre) libéré par l'ouverture de la médiathèque– le bureau travaille à organiser prochainement une sortie au bowling de Nice.

Contact

Jonathan Machado : 06 89 67 15 61

EN BREF

Mairie recherche terrain pour microsite

L'équipe municipale poursuit son projet de création de microsite –un mini terrain de sport pour jeux de ballons– à destination des jeunes de la commune.

Elle a repéré trois sites susceptibles d'accueillir un tel équipement et poursuit actuellement ses études pour affiner son choix.

Qui sera Miss La Turbie en 2010 ?

Le Comité des Fêtes organise l'élection de Miss La Turbie, le 22 mai à la salle polyvalente. La soirée, animée par DJ JO, commencera dès 20h30 et offrira aux spectateurs la possibilité de dîner sur place – paella, dessert et café– pour 20 €.

Les jeunes filles intéressées pour concourir doivent avoir 16 ans révolus et s'inscrire auprès du Comité des Fêtes – Tél. : 06 50 57 10 00. Bulletins disponibles au Point Informations, Place Detras.

Le Point Jeunes s'occupe des loisirs de vos enfants !

Suite au départ de James au mois d'avril, c'est désormais Florence qui accueille les enfants âgés de 11 à 17 ans au Point Jeunes, du mardi au samedi. Elle leur propose de nombreuses animations –activités et sorties diverses– de qualité et bien encadrées.

INSCRIVEZ VOS ENFANTS !

Pour en savoir plus et/ou télécharger le dossier d'inscription :

www.sivom-villefranche.org

Budget 2010 Vertueux et dynamique

Photo : Webrégie

Le budget primitif (BP) de la commune pour 2010 prévoit 2 983 000 € de dépenses réelles courantes : une hausse de 12% par rapport au BP 2009 pour cause de dépense exceptionnelle : l'indemnité d'éviction du Garage National. Et 3 182 000€ de dépenses réelles d'investissement –pour 1 046 000 € réalisés en 2009. Les contribuables retiendront sans doute avant tout qu'il ne prévoit pas d'augmentation des taux d'imposition des taxes locales pour 2010 ! Et que les taux d'imposition de La Turbie restent parmi les plus bas du département et de France !

Plutôt vertueuse en matière de gestion des deniers publics et peu endettée, la commune affiche un coût global du personnel supérieur à la moyenne des communes de sa taille.

« *Le prix de la politique de qualité des services rendus à la population* », explique le maire, Nicolas Bassani.

Et l'augmentation des dépenses d'investissement ? « *Nous poursuivons la réalisation du programme pour lequel nous avons été élus, nous remplissons nos obligations et nous préparons l'avenir, avec le projet d'extension de l'école ; tout en faisant face aux impondérables –les intempéries ont provoqué récemment bien des dégâts sur les voiries qu'il faut conforter au plus vite.* »

Du coup, la commune recommence cette année à emprunter. Elle le peut.

BUDGET PRIMITIF 2010

Un fonctionnement à 3 381 000 €

Dépenses réelles : 2 983 000 €

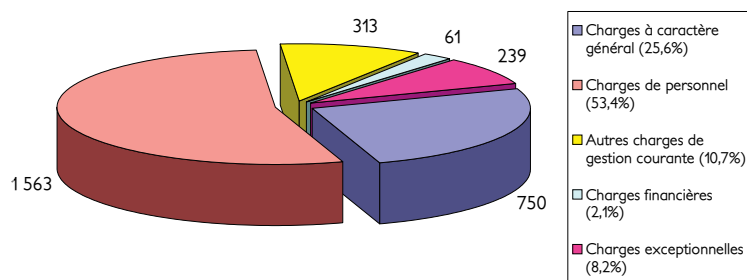
Le BP 2010 prévoit 3 381 000 € de dépenses courantes regroupées dans la « section fonctionnement ». Elles s'élevaient à 3 000 000 € au BP 2009.

Les « dépenses réelles » constituent l'essentiel des dépenses de fonctionnement. Elles s'élèvent pour 2010 à près de 3M € (2 983 000 €). Une hausse de 12% sur le BP 2009, essentiellement due à une dépense exceptionnelle : 230 000 € versés pour l'indemnité d'éviction du locataire du Garage National.

Les 398 000 € restants dans la section Fonctionnement représentent l'autofinancement de la commune pour ses investissements.

LA TURBIE BUDGET PRIMITIF 2010

Répartition comptable des dépenses 2010 (en Kilo €)

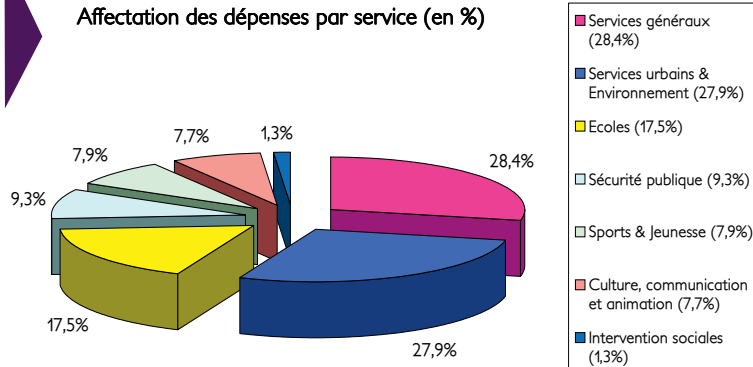


Les charges de personnel constituent le poste le plus important : 1 563 000 € soit 53% des dépenses réelles, en hausse de 3,6% par rapport au BP 2009 : l'arrivée de deux personnes en contrat d'insertion (CUI) justifie l'essentiel de cette hausse.

Ces dépenses seront compensées toutefois par le versement d'importantes aides de l'Etat qui sont comptabilisées avec les recettes.

LA TURBIE BUDGET PRIMITIF 2010

Affectation des dépenses par service (en %)



Chères écoles...

S'il n'apparaît pas dans un poste de dépenses précis, le coût des écoles -maternelle et élémentaire- représente une charge importante pour la commune, qui en assume la totalité du fonctionnement : entretien des bâtiments, ménage, charges (eau, électricité...), salaires des personnels de ménage, d'entretien et des ATSEM (auxiliaires qui assistent les enseignants auprès des tout-petits).

Seul le traitement des enseignants est payé par l'Education Nationale.

Ainsi, pour l'année scolaire 2008-2009, les frais de fonctionnement de l'école et des services périscolaires, cantine, garderie se sont élevés à 451 000 €, soit 17,5 % des dépenses annuelles.

INVESTISSEMENTS

Une année 2010 à 3 182 000 €

Et des finances saines

En 2009, La Turbie avait payé près de 1 046 000 € en dépenses réelles d'investissement. Pour 2010, son budget primitif prévoit de réaliser 3 182 000 € d'investissements, financés par des subventions à hauteur de 1 424 000 € et par 1 040 000 € d'emprunts -le solde provenant de recettes financières diverses et de l'autofinancement communal.

Sur les dépenses réelles d'investissements, 2 900 000 € représentent des dépenses d'équipements. Notamment pour des travaux de construction : dernière tranche de restauration de l'église (300 000 €) ; pour des travaux de voirie et de réseaux : extension du réseau d'eau potable (757 000 €), réfection de la pelouse du stade municipal (580 000 €) ; à

noter aussi la construction d'un columbarium (60 000 €) et, cette année, le renouvellement du parc des horodateurs (solaires) pour 22 000 €.

Le remboursement du capital de la dette communale constitue une part importante des autres dépenses réelles d'investissement.

« L'annuité de la dette s'élève à 228 000 € pour 2010 -167 000 € de capital et 61 000 € d'intérêts, soit une charge annuelle de 71 € par habitant à comparer à la charge des communes de même importance : 100 € par habitant. L'endettement de la commune s'élève au 1^{er} janvier à 1 618 000 € soit 505 € par habitant, alors que la moyenne des communes de la taille de La Turbie est de 702 €, souligne Thierry Conte, en charge du service financier. Les finances sont saines ! »

Le budget primitif (BP) de la commune pour 2010, voté par le conseil municipal le 7 avril dernier prévoit 3 381 000€ de dépenses courantes – dites « de fonctionnement » – contre 3 000 000 € au BP 2009.

Recettes : la moitié (54.1 %) viennent des impôts et taxes

Les impôts et taxes devraient apporter 1 616 000 € de recettes en 2010, soit plus de la moitié des recettes courantes. Les taux d'imposition n'augmentent pas. Ils restent donc parmi les plus bas du département. La taxe d'habitation communale est de 7,75% contre 14,97% pour la moyenne nationale. Et 17,49% pour la moyenne départementale !

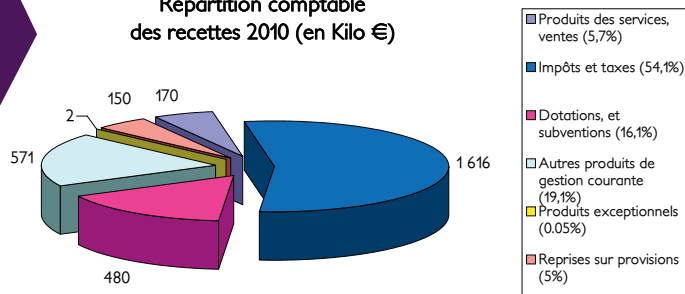
La perception des 3 taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) représenterait 980 000 € en 2010, contre 967 000 € effectivement encaissés en 2009. Pourtant, les taux n'ont pas été augmentés ?

Oui ! Mais l'Etat a augmenté de 1,20% les bases (la valeur des biens immeubles) sur lesquelles la commune applique ses taux. De plus, le nombre des résidences continue d'augmenter sur la commune.

La ligne Impôts et taxes comprend également les redevances dues en contrepartie de l'occupation du domaine public (EDF, Gaz de France, sociétés de téléphonie...) ainsi que les droits de mutation (taxes perçues par les notaires lors de la vente d'un bien sur le territoire de la commune). En 2009, la commune a encaissé 171 000 € de redevances (dont horodateurs, terrasses de restaurant...) et 123 000 € au titre des droits de mutation (lire le détail page 14).

LA TURBIE BUDGET PRIMITIF 2010

Répartition comptable
des recettes 2010 (en Kilo €)



D'importants revenus du patrimoine privé

Deuxième poste de recettes, « Autres produits de gestion courante » regroupe pour l'essentiel les loyers que la mairie touche sur le domaine privé de la commune. Et La Turbie bénéficie là d'une recette exceptionnelle pour une petite commune, notamment grâce aux redevances versées par les exploitants de la carrière la Cruella et aux loyers que les entreprises monégasques versent à la commune pour occupation des terrains communaux (le plus souvent en dépôts).

Troisième plus important poste de recettes, les dotations et subventions. Celle de l'Etat – la dotation globale de fonctionnement (DGF) – subit une augmentation annuelle votée par le Parlement dans le cadre de la loi de finance.

L'interview



NICOLAS BASSANI, MAIRE

Réaliser notre programme et gérer les impondérables

La Turbie Infos : Quand on compare les résultats des comptes de La Turbie à la moyenne des autres communes de même taille, la ville apparaît assez vertueuse en matière de gestion des finances. Néanmoins, les frais de personnels apparaissent plus élevés. Et depuis longtemps. Pourquoi ?

Nicolas Bassani : C'est le coût du service que l'on doit rendre. Je me suis attaché, depuis que je suis maire, à structurer les services de la mairie autour de personnes compétentes, capables de m'apporter des réponses ainsi qu'aux habitants qui viennent à

la mairie. J'ai embauché un responsable dans chacun des services – techniques, urbanisme, finances... La police municipale est passée de 2 à 5 agents, on a augmenté le nombre des balayeurs ainsi que les effectifs de l'école – et c'était normal eu égard à l'augmentation du nombre des enfants.

LTi : Le montant des investissements réels grimpe d'un coup cette année. Y a-t-il une raison particulière ?

N.B. : Nous avons été élus sur un programme électoral que nous sommes en train de réaliser : aménagement du nouveau quartier de

Détras et de la Tête de Chien (en cours d'études), réalisation de logements pour les habitants de La Turbie. Nous allons poursuivre le réaménagement des voiries, la rénovation de l'église, le projet de création d'un parking public à la place du Garage National... Nous remplissons par ailleurs nos obligations : nous allons notamment créer cette année un espace cinéraire (colombarium), obligatoire pour toute commune de plus de 2000 habitants. Nous préparons l'avenir, avec l'extension de l'école... tout en faisant face, toujours, aux impondérables...

CRÉATION D'UNE TAXE DE SÉJOUR À LA TURBIE

5 000 à 9 000 € de recettes annuelles *attendues*

A partir du 1^{er} mai 2010, les touristes séjournant à titre onéreux à La Turbie devront obligatoirement payer une taxe de séjour.

Le principe en a été voté le 7 avril 2010 par le conseil municipal qui, sur proposition de la commission des finances de la commune, a approuvé son tarif : de 0,50 à 1,35 € par personne et par nuit, selon le type d'hébergement.

Tous les types d'accueil sont concernés : hôtels, meublés, villages de vacances, campings...

Les hébergeurs doivent se déclarer en mairie, informer leurs clients, tenir un registre des encaissements et reverser ces derniers auprès de la responsable du Point Informations Tourisme.

Recettes escomptées pour cette première année et inscrites au BP : 5 000 €. Elles pourraient monter à 9 000 € en année pleine.



La taxe de séjour est strictement destinée à favoriser le développement du tourisme. Et les communes sont tenues de rendre compte de son utilisation spécifique dans un document officiel.

« Nous utiliserons le produit de la taxe de séjour pour financer l'édition de documents de promotion touristique, mettre en valeur notre village et l'animer par des manifestations culturelles et sportives... » annonce Hélène Grouselle, l'élue au tourisme.

Contact :

Nadège Berro

Point Informations Tourisme - 2, place Détras

Tél. : 04 93 41 21 15 - info@ville-la-turbie.fr



Zoom sur...

Les droits de mutation et le marché immobilier

56 000 € en 2002, 145 000 € en 2008 : les recettes perçues par la mairie de La Turbie au titre des droits de mutation ont pleinement profité de la hausse des prix et notamment de leur flambée entre 2005-2008. Il faut maintenant faire face au mouvement inverse : les prix de ventes réels étant retombés au niveau de 2005 et le rythme des ventes ayant ralenti, le montant perçu en 2009 s'est limité à 123 000 €.

A noter enfin que le montant perçu par la mairie de La Turbie au titre des droits de mutation est le résultat d'un partage : le conseil général regroupe tous les droits perçus par les petites communes (<5000 habitants) et répartit ensuite de façon égalitaire le produit de ces recettes entre toutes ces communes.

La Commission des finances et des affaires juridiques

Composée d'élus du Conseil Municipal, la Commission des finances et des affaires juridiques étudie les incidences financières de l'ensemble des projets municipaux. Convoquée par le Maire qui en est président de droit, elle est dirigée par l'adjointe aux finances, Denise Gelso. Henri Adonto, Alexandre Berro, Laure Chibane, Liliane Cloupet, Henri Lantéri, Nicolas Leyssieux et Maurice Plébani en sont les membres.

Ensemble, ils élaborent des propositions concernant : élaboration du budget municipal ; gestion des emprunts, des impayés ; augmentation des taux des taxes communales.

La commission traite des divers tarifs de location appliqués par la commune aux locataires de ses biens privés et du domaine public ; elle s'occupe des procédures de biens sans maître et règle les divers contentieux concernant les biens communaux.

Les impôts locaux et la CARF

Jusqu'à l'intégration de La Turbie dans la CARF, début 2003, la commune récupérait les recettes issues de quatre taxes : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti (dont taxe d'ordures ménagères, TOM), taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et taxe professionnelle (TP). Depuis 2003, les entreprises turbiasques versent la TP à la CARF. Cette dernière récupère également le revenu de la TOM payée avec la taxe foncière.

La commune de La Turbie a délégué à la CARF différentes compétences -dont le développement économique, les transports en commun et la gestion des ordures ménagères. En même temps ont été transférées les charges et les ressources qui s'y rattachent -dont la TP et la TOM.

Le total des ressources et des charges a été établi, faisant apparaître un excédent de ressources de 374 000 €.

C'est cette somme, fixée ad vitam, que la Carf verse désormais chaque année à La Turbie. Même si, depuis, les taux d'imposition ont été modifiés et le montant de la taxe professionnelle nettement augmentée !

AFFLUENCE À L'ÉCOLE

Projet d'extension

Une nouvelle classe devrait être construite pour la rentrée 2011

Les travaux d'amélioration de la cantine et de l'école maternelle (153 000 €, voir notre précédente édition) sont tout juste terminés. Et déjà, la mairie envisage de nouveaux investissements pour améliorer le confort de travail des enfants et de leurs enseignants.

« Devant l'affluence d'élèves -155 en primaire et 112 en maternelle en 2009/2010-, nous prévoyons de créer une classe supplémentaire, explique Arlette Zamboni, première adjointe, en charge notamment de l'école. Il faudra au préalable démolir la partie du bâtiment qui accueille la classe du directeur, conforter les soutènements puis la reconstruire et créer en surélévation une nouvelle classe de 50m². »

Selon le projet présenté en conseil municipal du 7 avril, le coût total est évalué à 430 000 € pour lequel la commune recherchera divers financements. Les travaux

devraient commencer en février 2011, pour livraison dès l'automne.

1 500 € pour un élève de maternelle

Cette affluence d'élèves est aussi due à la situation de La Turbie, lieu de passage quotidien de nombreux actifs des communes avoisinantes travaillant à Monaco.

« S'ils obtiennent auprès du maire de leur commune une dérogation pour placer leur enfant à l'école de La Turbie, nous l'acceptons, explique l'adjointe, moyennant le paiement par la commune de résidence des frais de scolarisation »

Un coût élevé dû à la présence obligatoire d'ATSEM (agent spécialisé des écoles maternelles), au nombre de quatre à La Turbie, rémunérées par la commune.

Quelque 40 enfants non turbiasques ont ainsi pu s'inscrire dans les écoles de La Turbie, dont 25 proviennent de la seule commune de La Trinité.

EN BREF

✓ Inscriptions 2010-2011 : en mairie

Les inscriptions nouvelles pour l'année scolaire 2010/2011 ont commencé. Pour la maternelle, elles concernent les enfants nés à partir de 2007, ayant trois ans révolus à la rentrée. Cette année, les dossiers doivent être retirés en mairie.

✓ En juin, fêtes des écoles !

Les fêtes des écoles auront lieu cette année les 18 et 25 juin, sur la terrasse de la Place Neuve où sera installé un nouveau podium. Les enfants préparent déjà le spectacle !

✓ Le pont de l'Ascension crée l'école du mercredi

Vendredi 14 mai, seule occasion de pont pour ce mois de mai 2010... L'école fermera ses portes et reporte ses cours sur le mercredi 26 mai toute la journée.



Les feux de la rampe

Les élèves de classes maternelles et élémentaires ont brûlé les feux de la rampe le 23 mars dernier, au Palais de l'Europe.

Avec d'autres élèves de la circonscription de Menton, ils sont montés sur les planches et joué « Il était une fois l'arbre » devant leurs parents. Le meilleur des publics pour les plus émouvants des artistes !

SERVICE MUNICIPAL

Chahut à la cantine : les perturbateurs pourront être renvoyés.

Les repas à la cantine ne se passent pas en toute tranquillité... Problème courant dans ce type d'établissement, le bruit n'en est pas moins néfaste à la santé des enfants : mauvaise assimilation du repas, risque d'atteinte des capacités de l'ouïe.

Quant au chahut...

La cantine étant une activité périscolaire de la responsabilité de la commune, la mairie demande aux parents d'inciter leurs enfants à plus de respect et de calme.

Ils sont également informés que, désormais, le règlement intérieur sera appliqué : **au troisième avertissement, l'élève perturbateur sera renvoyé.**



Journée des enfants le 19 décembre



Cliché : ISF

Marché artisanal
et spectacle des écoles





▲ Les Santons turbiasques à la messe de Noël



▲ Laurence Schohn (soprano) et Massimo La Guardia (ténor), accompagnés par Adriano Megretto à la flûte, Silvano Rodi et Marcello Formenti à l'orgue, lors du concert de Noël en l'église Saint Michel offert par la Paroisse du Saint Esprit et la Mairie.



Cliché : R. Bertola

▲ Sortie de printemps du CCAS dans le Var. Et si pour un jour, nos Aînés et leurs amis, se prenaient pour des stars ... en visite à Saint Trop !

▼ Déjeuner des Aînés : quel plaisir de se retrouver entre amis autour d'une bonne table ! A voir tous ces joyeux convives, la fête battait son plein !



Cliché : A-F. Pellegrin

Le gâteau des Rois de l'ASCT

Le 29 janvier, l'Association Sportive et Culturelle Turbiasque a organisé son traditionnel gâteau des Rois en apportant cette année une touche d'originalité qui a attiré un grand nombre de familles. En organisant une remise de récompenses aux enfants des différentes sections, l'association a réussi à motiver les petits adhérents très fiers d'arborez leur médailles et leurs parents venus applaudir leurs champions !

Les pianistes de la section musique



Le club de Handball



La section danse



Le club de Karaté



Le club de tir



Le club de Judo



Les footballeurs et footballeuses



Le Carnaval des enfants



Les ATSEM dans leurs superbes déguisements de Barbapapa ont ravi les petits de l'école maternelle !



Cow-boys, princesses et pirates de l'école élémentaire ont fait leur show dans la salle polyvalente !





■ HOMMAGE A Bernard Verrando

Dernier salut du village à un Turbiasque

Bernard Verrando nous a quittés en début d'année et, à voir l'affluence en l'église Saint Michel, où, venues sous une pluie battante, de très nombreuses personnalités lui ont rendu un dernier hommage, on comprend que cet homme a marqué les esprits !

Né à Monaco en juillet 1929, issu d'une vieille famille turbiasque, Bernard a grandi à La Turbie. Il fait son service militaire en Algérie et à son retour il est boulanger à Monaco où il se rend tous les jours à pied en empruntant la voie de l'ancienne Crémaillère ! Il entre dans la gendarmerie en 1957 et sa première mutation le voit partir à Annecy puis à Aspres sur Buech dans les Hautes-Alpes.

C'est finalement dans les années 80 qu'il revient dans la région en tant que chef de brigade à Cap d'Ail puis à la gendarmerie de La Turbie.

Ne pouvant rester inoccupé, il a été appelé à créer une société de surveillance « Monaco Protection » dont il s'occupe pendant 15 ans. Puis il s'investit pleinement dans la vie du village et notamment auprès de la paroisse puisqu'il devient membre du Conseil des Affaires Economiques de la Paroisse et du Conseil Pastoral Paroissial.

On se souviendra d'un homme très dévoué, toujours prêt à rendre service aux autres et très discret.

Toutes nos condoléances et notre soutien vont à sa femme, Marcelle, à ses enfants, Christiane, Jean Marie et Philippe et à tous ses petits enfants.

■ ETAT CIVIL

Bienvenue aux petits turbiasques !

RIBERO RODRIGUES Eduardo	03.11.2009
SCHWIND Camille	24.11.2009
VINDEIRINHO Grégory Gérard Joseph	28.12.2009
DE LUCA Valentina Flavia Nicoleta	15.01.2010
ROCCA Juliette Rose Joëlle	29.01.2010
GUIGUE Charlyne Anaïs Sandra	29.01.2010
LAURIER Juliette Laura	05.02.2010
NOONAN Billy Verdun Danger	09.02.2010

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

BEUCERF Kevin & PINTO Virginie	12.12.2009
SIINO Benjamin & HAROCHE Deborah	19.12.2009
VACHER Richard & BRYCH Christiane	06.03.2010

Ils nous ont quittés

KANIEWSKI Marianne veuve RENZINI	06.12.2009
ROBELIN Yvette veuve BOTELLA	05.12.2009
LE MAUX Olivier	08.12.2009
GARIAZZO Henri	26.12.2009
VERRANDO Bernard	05.01.2010
CAPRANI Caterina veuve PAOLONI	07.01.2010
MAIER Rose épouse RIBERI	18.11.2009
NIGIONI Jeanne veuve GRASSI	08.02.2010
CHIBANI Tahar	12.02.2010
BUSQUE Antoinette épouse BALLESTRA	05.03.2010
SERBOLONGHI Françoise épouse SANNA	07.03.2010
PAOLETTI Georgette	26.12.2009



CELEBRATION

Victoria Ferraro, doyenne turbiasque !

Le 19 décembre 2009, Victoria a fêté ses 100 printemps en présence de ses neveux et nièces. Nicolas Bassani, maire, Arlette Zamboni, Adjointe et le Père Stéphane sont venus la féliciter.

CHIENS DANGEREUX

Permis de détention obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux –de première et deuxième catégories- doivent obtenir un permis de détention auprès du maire de leur commune de résidence.

Ce permis est délivré sur présentation de la carte d'identité du chien, du certificat de vaccination antirabique, de l'attestation d'assurance responsabilité civile et du justificatif d'inscription au LOF pour les chiens de deuxième catégorie (sauf Rottweiler). Un certificat supplémentaire de stérilisation est nécessaire pour les chiens de première catégorie. Enfin, deux autres documents sont à produire obligatoirement : une « évaluation comportementale » du chien effectuée par un vétérinaire agréé ⁽¹⁾ et une « attestation d'aptitude » du maître, délivrée à l'issue d'une journée (7 heures) de formation par un formateur habilité.

Le non-respect de ces dispositions entraîne des sanctions : jusqu'à trois mois de prison, 3 750 € d'amendes et la confiscation –voire l'euthanasie- de l'animal.

(1) Liste disponible auprès de la direction départementale des services vétérinaires (DDV) - Tél. : 04 93 21 45 66

Pour tout renseignement : Police municipale – rue des combattants en AFN – Tél. : 04 92 41 51 66.

EN MAI

Le C.C.A.S. fête les mères

A l'occasion de la fête des mères, le Centre communal d'action sociale offre 100 € à toutes celles qui ont au moins trois enfants de moins de 16 ans.

« Nous alertons les mamans par un petit mot que nous remettons aux enfants des écoles, explique Arlette Zamboni, vice-présidente du CCAS. Les mamans peuvent également nous contacter directement au secrétariat de la mairie. »

Dans tous les cas, il est nécessaire de transmettre à la mairie une photocopie du livret de famille et un RIB : l'argent est viré directement sur le compte.

Le CCAS pense également aux femmes dans le besoin -âgées et seules, ou bien élevant seule même un seul enfant... Et leur offre un bon alimentaire de 65 € à utiliser chez les commerçants du village.

CONTRAT D'INSERTION

La commune embauche

La mairie a recruté deux personnes dans le cadre du CUI –contrat unique d'insertion. Ce nouveau dispositif a été mis en place depuis le 1^{er} janvier par le gouvernement pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail.

Chaque embauche se fait dans le cadre d'une convention individuelle signée au préalable entre la Commune, le salarié et Pôle Emploi. Puis intervient un contrat de travail de droit privé, d'une durée limitée allant de 6 mois à 24 mois, dans lequel l'Etat prend en charge 90 à 95% de la rémunération mensuelle brute⁽¹⁾ du salarié.

Au terme du contrat, la Commune n'est pas tenue de garder le salarié, si elle ne le souhaite pas.

Ces deux recrutements à coût modique pour la commune offrent l'opportunité à deux personnes d'acquérir de nouvelles compétences et de s'intégrer dans la vie active. Avec le premier contrat, une personne vient en renfort des services administratifs. Le second fournit un employé supplémentaire pour la voirie.

La Commune aura recours à ce dispositif lorsque des recrutements s'avéreront nécessaires.

1 - Salaire de référence : pourcentage du SMIC pour 26 heures hebdomadaires

Les Turbiasques solidaires d'Haïti

Suite au dramatique séisme qui a eu lieu en Haïti, le 12 janvier dernier, le conseil municipal de La Turbie, réuni en séance le 27 janvier, a voté une subvention de 1 000 €.

Cette somme ira au profit des enfants sinistrés d'Haïti par le biais de l'UNICEF.

Environnement



Jardins et senteurs

Sauge, menthe, ciboulette, coriandre, marjolaine et les autres...

Au jardin, les plantes aromatiques, résistantes et odoriférantes, sont d'excellentes alliées pour le jardinier. Leur floraison abondante, colorée, riche en nectar et pollen, attire de nombreux insectes pollinisateurs : les fruits à venir seront plus nombreux, mieux formés !

A table, leur parfum suffit à mettre en appétit. Que serait un taboulé sans menthe, une daube sans bouquet garni, un poisson en papillote sans sauge, les « tisanes maison » sans herbes du jardin ? Et SURTOUT, la traditionnelle « soupe au pistou » de La Turbie, chaque 13 juillet, sans basilic !

Notre conseil : les plantes aromatiques se plaisent dans un sol ingrat, ensoleillé et bien drainé. Et redoutent un sol riche, profond et humide, où les (herbes) sauvages ont vite fait de les envahir !

Huquette et Hervé, jardiniers turbiasques

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Le ramassage est GRATUIT !

Il y a toujours des dépôts sauvages sur notre commune.

La Mairie demande à ses administrés un peu de civisme pour un meilleur respect de l'environnement.

Le bon geste consiste à déposer le tout au dépôt relais de La Turbie ou dans l'une des déchetteries de la CARF.

Les personnes qui ne disposent pas de véhicule pour déposer leurs encombrants, peuvent appeler le 0820 089 129 et prendre ainsi rendez-vous avec le service « Encombrants » de la CARF pour un enlèvement sur la voie publique (maximum 1 m³). La collecte est gratuite.

En revanche, la CARF rappelle qu'elle n'intervient pas à la demande pour nettoyer les lieux déjà envahis d'encombrants.

NOUVEAU !

Le dépôt-relais de La Turbie ouvre désormais le samedi aussi ! De 7h30 à 11h30 et de 13h30-16h30. Pensez-y ! Vos voisins et l'environnement vous remercient.

Environnement et déchets ménagers : pour toute information, appelez le **0820 089 129** numéro INDIGO (prix d'un appel local) du service Environnement de la CARF.

ORDURES MÉNAGÈRES

On enterre !

En mai, la ville de La Turbie, en partenariat avec la Carf, réalisera l'enfouissement de conteneurs pour ordures ménagères sur trois sites : Cours Albert 1^{er}, Place Détras et parking de la Place Neuve.

Pour chacun d'eux, **trois caissons de 5 m³ chacun seront installés**, seules dépasseront les bouches capables d'avaler les déchets ménagers –la population devra toutefois au préalable faire l'effort de compacter les plus gros– les cartons d'emballage notamment.



STADE DE FOOTBALL

Une pelouse *toute neuve*

L'AS Monaco financera les travaux de réfection de la pelouse synthétique du stade de football.

La pelouse synthétique du stade s'est fortement dégradée depuis plusieurs années. La mairie a lancé une procédure de marché public de travaux pour son remplacement.



L'ASM (association sportive de Monaco) a décidé de prendre en charge financière-

ment la totalité des travaux, via sa section « Amateurs ».

Rappelons que l'AS Monaco (association sportive de Monaco) utilise régulièrement, selon des créneaux horaires définis contractuellement ⁽¹⁾, le stade de La Turbie pour l'entraînement de ses joueurs -amateurs et professionnels.

(1) Convention d'occupation partielle signée fin 2002 entre l'AS Monaco-Football - section Professionnels et la commune.

ASCT BOULES

Pleine d'ambition

Après un hiver rigoureux, l'ASCT Boules a engagé l'année 2010 avec beaucoup d'ambition, grâce à des sponsors locaux⁽¹⁾. Tous les joueurs licenciés bénéficient ainsi d'équipements personnalisés aux couleurs du Club.

Reste à s'illustrer sur le plan sportif ! Les membres de l'ASCT Boules Longue et Pétanque visent bien sûr les nombreux concours fédéraux d'abord, ainsi que les Championnats de France.

Et puis, le Club renoue avec l'organisation de concours de boules au village : **il donne rendez-vous aux pétanqueurs turbiasques pour un concours fédéral le dimanche 5 septembre 2010**, en triplettes limité à 64 équipes. Un rendez-vous très attendu !

(1) Restaurants La Pignata et La Régence, Boulangerie La Boule de Neige, Brasserie La Terrasse, Bar Le Provençal, Sud est automatique.



Des joueurs licenciés du Club désormais en belle tenue !

CHAMPIONNE DE FRANCE

Bravo Sandie !

Déjà vice-championne de France de taekwondo (Minimes 1, -39 kg) en 2006, puis championne de France 2008 en cadette (-50 kg) voici Sandie Abellan, 15 ans, de retour sur le podium, cette fois pour le titre : **Championne de France Junior 2009-2010 (2^{ème} année, -49 kg).**

Le sacre a eu lieu à Orléans, en décembre. Une victoire acquise de haute lutte et avec tout l'enthousiasme et la détermination dont elle fait preuve aussi dans son entraînement -intensif- au sein de l'AS Monaco.

La jeune fille, qui a vécu trois ans à La Turbie, est repartie à Contes depuis bientôt cinq ans, mais continue ses entraînements à Monaco, avec le soutien de ses parents, employés municipaux à la mairie de La Turbie : Dorothée, secrétaire à l'accueil et Gilbert, policier municipal.



Sandie Abellan entourée de ses parents, Dorothée et Gilbert

ASCT TIR

Prêts ? Feu !

Pour la 4^{ème} fois de la saison, l'ASCT Tir (association sportive et culturelle turbiasque, section Tir) invite les jeunes à une après-midi découverte sur le thème « le tir enfants à 10 mètres », le mercredi 7 juillet, au stand de tir de l'association.

Le club participera ensuite, les 10, 11 et 12 septembre 2010, au Tournoi de l'Amitié 2010 à Bastia ; puis à la journée des associations de La Turbie (date à définir), avec un stand « 10 mètres carabine à rayon lumineux ».

Enfin, il organisera le 18 septembre, une journée porte ouverte au stand de tir et, le 26 septembre, le match amical de la Saint Michel.

Informations

Stand de Tir - 871, route de Cap d'Ail
06320 LA TURBIE
Tél. : 04 93 41 10 76
Courriel : tir.asct@orange.fr
Site Internet : www.ascttir.fr

RÉCOMPENSE

Mauricette Barbieri, médaillée d'argent !



Mauricette Barbieri, entourée d'Hélène Grouselle -Adjointe à la Jeunesse et aux Sports- et de Thierry Scursoglio -Président de l'ASCT-, a reçu la médaille d'argent des mains de Nicolas Bassani.

Le 23 janvier dernier, Robert Bossolini, président de l'ASCT Tir, a eu le plaisir de rendre hommage à Mauricette Barbieri qui recevait la médaille d'argent de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Il rappelait ainsi, devant la large assemblée réunie à l'occasion des vœux du maire, les **années de dévouement et d'actions bénévoles au sein du milieu associatif** de La Turbie, de celle qui présida l'ASCT durant plus de 10 ans, en compagnie de son mari Carlo -le fondateur de la section Tir.



Cliché : J. Cunégondo

LIEUX SECRETS

La « barma du coucou »

Une construction très ancienne et semi-souterraine, débouchant sur un boyau naturel d'une cinquantaine de mètres... Il n'en fallait pas plus pour devenir un lieu secret de réunion pour les garnements du village.

Tous les Turbiasques d'un certain âge savent de quoi il s'agit. Son appellation a été parfois raccourcie en « Barbacoucou » mais il est important de lui garder son vrai nom, « Barma daù coucou » ou grotte du coucou. Peut-être par référence à l'oiseau qui pond ses œufs dans le nid des autres... Mais, coucou signifiant aussi « cocu » en dialecte local, le mot peut donner accès à des interprétations diverses et variées !

En réalité, ce n'est pas une grotte mais une construction en pierre, voûtée et semi-souterraine, sûrement très ancienne. On sait qu'elle a servi au début du 20^{ème} siècle d'abattoir à un boucher du village nommé Poyet, avant qu'un édifice municipal beaucoup plus rationnel soit établi au quartier du Prat (et détruit en 2009).

La Barma du Coucou se trouve en bordure du parc qui entoure le Trophée des Alpes, du côté de la falaise. Son accès est actuellement interdit pour des raisons de sécurité.

On peut tout de même examiner l'intérieur au travers d'une grille fermée à clef.

Cette antique construction, bien que curieuse, serait somme toute assez banale si, dans un coin du fond, ne débouchait ce qui doit être la vraie grotte du Coucou : un boyau naturel d'une cinquantaine de mètres de long que les plus courageux parmi les (vieux) villageois ont exploré au cours de leur jeunesse. Partiellement effondré à certains endroits de son parcours, le boyau a, ces dernières années,

reçu la visite de spéléologues qui en ont effectué le relevé topographique.

Un souterrain pour quitter secrètement la forteresse

Bien qu'aucun document ne le confirme, on avance la possibilité qu'à l'époque où le Trophée était transformé en château forteresse, c'est-à-dire entre le 12^{ème} siècle et 1705 -année de sa destruction par les armées de Louis XIV- ce souterrain débouchait à l'intérieur de la première enceinte de défense nommée le « réduit » ou « recinto » et permettait de quitter secrètement la forteresse- ou d'y pénétrer. Avant que le lieu ne soit enfermé dans l'enceinte du parc, il ne fait aucun doute que les garnements du village utilisaient couramment la Barma du Coucou pour leurs complots ou réunions secrètes car l'endroit est particulièrement discret.

On dit encore que, durant la guerre de 39 – 45, des gens du village et de l'ancien Hôtel Righi tout proche s'y réfugiaient pendant les alertes aériennes.

Avec le mystère qui émane encore du lieu, les autres destinations plus ou moins rocambolesques qu'on aurait bien pu lui attribuer, si ce n'est celle d'abriter quelques chauves souris et autres bestioles cavernicoles, ne reposent sur aucun témoignage digne de foi.

Jean Cunégondo

EGLISE

300 000 € de travaux intérieurs

Après la rénovation complète de son clocher, l'église au vu se terminer, au début de printemps, celle de ses façades.

Il est temps de passer à la phase 3 de la rénovation, qui concerne l'intérieur de l'édifice.

Dans ce but, 300 000 € de travaux hors taxe vont être réalisés en 2010, subventionnés par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) à hauteur de 120 000 €.

Ils comprennent la restauration des enduits, badigeons et peintures murales, la consolidation des maçonneries et la

révision des menuiseries.

Sur demande du père Stéphane, la chapelle de la Vierge sera libre pour le 15 août.

Des travaux en toute sécurité

Afin de réaliser ces travaux dans les meilleures conditions, les chapelles seront échafaudées deux par deux, en commençant par les chapelles Saint Charles et Les Ames du Purgatoire.

Les tableaux seront protégés par la SMBR, entreprise chargée des travaux. A cette occasion, le système d'accrochage des oeuvres sera vérifié.



Mai 2010

Samedi 8 mai

Commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Jeudi 13 mai

Messe de l'Ascension

Eglise Saint Michel à 9h30

Samedi 15 mai

Tournoi de Handball

Salle polyvalente

Confirmations

Eglise Saint Michel à 10h

Samedi 22 mai

Election de Miss La Turbie

Salle polyvalente à 20h30

Dimanche 23 mai

Messe de Pentecôte

Eglise Saint Michel à 9h30

Lundi 24 mai

Professions de Foi

Eglise Saint Michel à 10h

Fête de la Paroisse du Saint Esprit

Samedi 29 mai

Fête du jeu

Samedi 29 et dimanche 30 mai

Exposition de philatélie

Mairie (Rez de chaussée Inférieur)

Dimanche 30 Mai

1^{ères} Communions

Eglise Saint Michel à 10h

Juin 2010

Samedi 12 juin

Chorale des moniales de Biélorussie

Eglise Saint Michel à 19h

Messe et procession du Saint-Sacrement

Eglise Saint Michel à 20h

Vendredi 18 juin

Manifestation Patriotique

Monuments aux Morts à 11 h

Fête de l'école maternelle

Place Neuve

Dimanche 20 juin

Vide greniers

Route de la Tête de Chien de 6h à 19h

Lundi 21 juin

Fête de la musique

Place Neuve à partir de 19h

Mercredi 23 juin

Procession de la Saint Jean Baptiste

Vieux village à 21h

Jeudi 24 juin

Messe de la Saint Jean Baptiste

Chapelle Saint Jean Baptiste à 9h

Vendredi 25 juin

Spectacle de l'école élémentaire

Place Neuve

Samedi 26 juin

Randonnée de nuit "Pleine lune"

Réservation au Point Informations Tourisme

Dimanche 27 juin

Gala de fin d'année de l'ASCT Danses

Salle polyvalente à 18h

Début juillet 2010

Mardi 6 juillet

Jill Aigrot chante Piaf

Trophée des Alpes à 21h

Estivales du CG06

Mercredi 7 juillet

Après-midi découverte pour les enfants

Stand de tir de 14h à 17h

Retrouvez toutes ces manifestations sur

www.ville-la-turbie.fr ou

contactez le Point Infos : 04 93 41 21 15

Zoom sur ...

Les randonnées nocturnes

Une promenade sous les étoiles cet été : cela vous dit ?

C'est ce que propose la société Orgaya en partenariat avec le Point Informations Tourisme aux amoureux de belles ambiances et de paysages extraordinaires.

Trois dates à noter :

- le samedi 26 juin : randonnée "Sous la pleine lune" ;

- le vendredi 9 juillet et le jeudi 26 août : randonnées et feux d'artifices sur Monaco.

Toutes ces promenades de nuit ont lieu autour de la Tête de Chien.



Elles sont encadrées et commentées par des professionnels de la montagne, brevetés d'Etat. D'un accès facile, elles sont accessibles aux enfants qui, dès 6 ans, peuvent accompagner leurs parents pour une soirée féérique !

Les lampes frontales sont fournies, il vous restera à revêtir une tenue appropriée (chaussures de randonnée, lainage...). Une petite collation est prévue.

Les places étant limitées, il est impératif de réserver une semaine avant chaque départ auprès du Point Informations Tourisme.

■ Les médecins de garde

Mai		Juin		Juillet	
Dates	Docteur	Dates	Docteur	Dates	Docteur
Du S 1 ^{er} au D 2	Andreis	M 1 ^{er}	Gilardi	J 1 ^{er}	Gilardi
L 3	Rees	M 2	Galopin	Du V 2 au D 4	Scemama
M 4	Gilardi	J 3	Gilardi	L 5	Rees
M 5	Galopin	Du V 4 au L 7	Rees	M 6	Gilardi
J 6	Gilardi	M 8	Gilardi	M 7	Galopin
Du V 7 au L 10	Rees	M 9	Galopin	J 8	Gilardi
M 11	Gilardi	J 10	Gilardi	Du V 9 au L 12	Rees
Du M 12 au J 13	Scemama	Du V 11 au D 13	Scemama	Du M 13 au J 15	Gilardi
Du V 14 au D 16	Gilardi	L 14	Rees	Du V 16 au D 18	Scemama
L 17	Rees	M 15	Gilardi	L 19	Rees
M 18	Gilardi	M 16	Galopin	M 20	Gilardi
M 19	Galopin	Du J 17 au D 20	Gilardi	M 21	Galopin
J 20	Gilardi	L 21	Rees	J 22	Gilardi
Du V 21 au L 24	Galopin	M 22	Gilardi	Du V 23 au D 25	Andreis
M 25	Gilardi	M 23	Galopin	L 26	Rees
M 26	Galopin	J 24	Gilardi	M 27	Gilardi
J 27	Gilardi	Du V 25 au D 27	Galopin	M 28	Galopin
Du V 28 au D 30	Andreis	L 28	Rees	J 29	Gilardi
L 31	Rees	M 29	Gilardi	Du V 30 au S 31	Galopin
		M 30	Galopin		

Drs Andreis et Rees : 04 93 41 23 89

Dr Galopin : 04 93 41 08 36

Dr Gilardi : 04 93 41 01 11

Dr Scemama : 06 60 17 76 29

■ Les informations utiles

Services d'urgence

Pompiers

18

Caserne de La Turbie

04 93 41 22 25

Police municipale

04 92 41 51 66

Gendarmerie nationale

17 ou 04 93 41 09 51

Services de santé

Assistante sociale

Permanences en mairie le mardi de 9h à 11h30

Pharmacie

04 93 41 16 50

Services publics

Mairie

04 92 41 51 61

Courriel : accueil@ville-la-turbie.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf mardi AM)

Samedi (Etat civil uniquement de 9h à 12h)

Point Informations Tourisme

04 93 41 21 15

Courriel : info@ville-la-turbie.fr

Ecole élémentaire

04 93 41 14 56

Ecole maternelle

04 93 41 16 29

Cantine municipale

04 93 41 24 86

Crèche multi-accueil d'Eze

04 93 41 16 20

Point Jeunes

04 92 10 84 35

Déchetterie

04 93 35 18 93

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

Autres

Pharmacie

04 93 41 16 50

Vétérinaire

04 93 41 01 46

La Banque Postale

04 92 41 34 15

Taxi

06 07 01 70 93